

2009/1741 - REMPLACEMENT DE MADAME HEIDI GIOVACCHINI
COMME MEMBRE DES COMMISSIONS PERMANENTES
SUIVANTES : □URBANISME, SOLIDARITE-SANTE,
CULTURE-EVENEMENTS, JEUNESSE-SPORT ET VIE
ASSOCIATIVE. (DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

“ Par délibération n° 2008/9 du 31 mars 2008, Heidi GIOVACCHINI a été désignée pour siéger au sein de 4 commissions municipales permanentes :

- Urbanisme, Développement durable, Cadre de vie, Environnement.
- Solidarité Santé
- Culture et Evènements
- Jeunesse, sports et Vie associative.

Il convient donc de procéder à son remplacement au sein de ces 4 commissions.

Je vous propose les candidatures suivantes :

- Commission : *Urbanisme, Développement durable, Cadre de vie, Environnement.* : Geneviève BRICHET
- Commission : *Solidarité Santé* : Georges KEPENEKIAN
- Commission : *Culture et Evènements* : Geneviève BRICHET
- Commission : *Jeunesse, sports et Vie associative* : Geneviève BRICHET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2008/9 du 31 mars 2008,

Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé,

DELIBERE

Sont désignés pour siéger dans les commissions permanentes suivantes :

- Commission : *Urbanisme, Développement durable, Cadre de vie, Environnement.* :

Geneviève BRICHET

- Commission : *Solidarité Santé* :

Georges KEPENEKIAN

- Commission : *Culture et Evénements* :

Geneviève BRICHET

- Commission : *Jeunesse, sports et Vie associative* :

Geneviève BRICHET

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

G. COLLOMB